

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

**Revue de la Semaine :** Le jour de Pâques à Rome.—Protection des forêts contre les incendies.—Les droits sur le tabac.—Ferme-école modèle de Rougemont, dans le comté de Rouville ; renseignements donnés par M. Ed.-A. Barnard, au sujet de cette nouvelle institution agricole.—La "fête des arbres" dans la Province de Québec.—Décès de M. Louis Veillot, ancien rédacteur de l'Univers publié à Paris.—Décès du Révd M. P. Patry, curé de St Paschal.

**Causerie Agricole :** Economie rurale ; nos écoles d'agriculture.

**Sujets divers :** L'œuvre de la colonisation ; le Révd Père Resther a été désigné par Sa Grandeur Mgr Fabre, pour prêcher l'œuvre de la colonisation.—"La bourse ou la vie," par le Révd M. T. S. Provost, curé du Saint-Esprit.—La colonisation et l'agriculture à la Baie des Chaleurs ; discours prononcé à l'Assemblée Législative de Québec par M. le Dr H. J. Martin, député du comté de Bonaventure, faisant connaître cette importante localité au point de vue de l'agriculture, de la colonisation et de l'industrie.—Plantation des arbres.—Une manufacture de laine au Cap St Ignace, ayant pour propriétaire M. E. Méthot.—De l'importance des bonnes graines.—Comment nourrir les abeilles au printemps.

**Bibliographie :** "Paillettes d'or" Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Cinquième série, recueil des années 1880-81-82. Un volume in-16. Prix, 13 cts. En vente chez J.-B. Rolland & Fils, éditeurs, 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

**Choses et autres :** Sommaire de la Revue Canadienne.—Culture de la betterave à sucre ; Ant. Cassavant, écor., député du comté de Bagot, veut activer cette industrie dans le comté de Berthier.

**Recettes :** Vinaigre de petit lait.—Crampes d'estomac.

**Annonces :** Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces concernant la vente d'engrais artificiel, animaux de race Ayrshire, blé de semence, et deux magnifiques propriétés.

## REVUE DE LA SEMAINE

**Pâques.**—Le lendemain de ce jour si glorieux et si solennel pour notre sainte Eglise catholique, M. l'écrivain du *Journal de Rome* faisait les réflexions suivantes sur ce saint jour, sur ce jour d'alleluia et d'allégresse pour tous ceux qui ont eu l'avantage d'opérer la résurrection dans leur cœur en approchant de la table sainte pour y recevoir le pain Eucharistique :

Chaque année, l'Eglise catholique célèbre pieusement l'anniversaire des épreuves de la Passion et la fête de la résurrection glorieuse. Nulle part, le spectacle n'est aussi saisissant qu'à Rome, bien que la Révolution même, qui y est établie depuis plus de douze ans, ait rendu impossible la présence du Vicaire du Christ au milieu des peuples fidèles.

On ne peut donc, au jour même où retentit l'Alleluia de Pâques, oublier le *Miserere* de la Papauté. La Passion du Pape dure encore, alors que le Christ sort de son tombeau dans les églises et reparait radieux sur les autels ; l'Eglise, *mater addolorata*, n'est pas encore consolée.

Cependant, les promesses du Christ tiennent toujours. Celui qui a prédit, avant sa mort, qu'il ressusciterait après trois jours, a prédit aussi qu'il n'abandonnerait jamais son Eglise.

La Papauté sortira donc de sa prison, comme le Christ est sorti de son tombeau. Le Pape réparera dans ces merveilleuses basiliques, élevées à la gloire de Dieu par ses prédécesseurs. Il reviendra bénir le monde et consoler les nations.

En vain est il abreuvé d'outrages ; en vain lui a-t-on laissé par une suprême dérision le lambeau de pourpre, le sceptre de roseau et la couronne d'épines.

Il sait que l'histoire de la Passion se continue éternellement dans l'histoire de l'Eglise, et que les agonies sont infailliblement suivies de résurrections ! Il sait que le Calvaire, lieu de supplice, se changerait en trône de gloire ! Et il est patient, veillant encore en ses douleurs au salut du monde.

Seulement, les bourreaux modernes n'ont plus droit au bénéfice de la divine charité implorant Dieu pour ceux "qui ne savent ce qu'ils font." Mille fois plus criminelle que les prêtres et les soldats du judaïsme, la Révolution, l'apostasie sait ce qu'elle fait; elle le veut, et elle connaît la majesté vraie de ceux qu'elle persécute.

C'est pourquoi elle sera plus durement châtiée encore que le peuple juif, et elle se châtiara, elle se châtiée déjà de ses propres mains, comme Judas, qui est sa figure dans l'Écriture Sainte.

*Protection des forêts contre les incendies.*—La lettre suivante a été adressée aux agents des terres et des bois de la couronne, et aux garde-chasse dans la province de Québec:

"Messieurs,

"Afin de prévenir le retour des incendies qui ont, par le passé, dévasté nos forêts, dans certaines parties de la Province, et les conséquences désastreuses qui en résultent, je crois de mon devoir, en sus des instructions que messieurs les agents ont déjà reçues à cette fin, d'attirer votre attention sur les dispositions de "l'Acte concernant le défrichement des terres et la protection des forêts contre les incendies," (34 Vict., ch. 19, Q.) et de vous enjoindre de veiller à l'exécution de cette loi.

"J'attire spécialement votre attention sur les sections suivantes:

"Sec. I.—Par cette section, il est décrété que: "Nul, en aucun temps, ne mettra le feu à, ou ne fera brûler aucun arbre, arbuste, ou autre plante qui sera debout dans une forêt ou à une distance d'un mille d'une forêt.

"Par la section II, il est défendue, d'une manière absolue, de faire aucun feu dans la forêt, ou à une distance de moins d'un mille de la forêt ou dans les terres légères, terres noires, abattis, etc., entre le premier juillet et le premier septembre de chaque année.

"Par la section IX, vous êtes constitués, *ex officio*, juges de paix; vous avez le pouvoir, lorsque vous voyez vous-mêmes une infraction à la loi, d'infliger la pénalité qu'elle impose, sans autre preuve.

"Je vous transmets par la maille de ce jour, quelques exemplaires de cet acte pour votre information personnelle et pour distribution aux personnes qui vous en feront la demande.

"Vous recevrez, en même temps, un certain nombre d'avis publics imprimés contenant les dispositions de la loi, que vous ferez afficher, en français et en anglais, dans votre agence ou juridiction, aux endroits qui vous sembleront les plus propres à cette fin.

"Si aucun cas d'infraction à la loi, d'un caractère grave, arrive à votre connaissance, vous en ferez rapport à ce département, afin que telle action soit prise que de droit.

*Les droits sur le tabac.*—L'Hon. M. Castigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, vient de proposer à la Chambre des Communes certains changements à la loi qui régle la fabrication et la vente du tabac. Ces changements sont très avantageux à la classe agricole, et nous avons été heureux de voir qu'ils ont reçu l'appui le plus chaleureux de la part de nos députés ruraux à la Chambre des Communes. Nos cultivateurs n'auront donc pas à se plaindre qu'à Ottawa

de même qu'à Québec, l'on ne s'occupe pas à favoriser l'industrie agricole.

Si ce projet de loi est sanctionné par les Chambres, il sera en force le 1er mai prochain. En voici les principales dispositions:

Un droit de 12 cts par livre sera imposé sur le tabac manufacturé avec les feuilles de tabac non récolté dans le pays, et 8 cts par livre sur le tabac en poudre humecté.

Un droit de 20 cts par livre sera exigé pour tout paquet de cigarettes ou de tabac haché provenant de feuilles de tabac de l'étranger.

Les cigares fabriqués avec le tabac étranger seront sujets à un droit de 30 cts par livre jusqu'au 30 juin 1883, et après cette date de \$3 par mille cigares.

Le tabac fabriqué avec les feuilles de tabac récolté dans le pays, sera taxé à 2 cts par livre, au lieu de 4 cts tel qu'aujourd'hui: c'est donc une diminution de cinquante pour cent. Ceci s'applique au tabac en *role* ou *torquette*.

Les cigares canadiens seront taxés à 15 cts par livre jusqu'au 30 juin 1883, et \$1.50 par mille cigares après cette date.

On remarquera par ce qui précède, que les droits sur le tabac Canadien sont de moitié moins élevés que ceux imposés sur le tabac provenant de pays étrangers. Ce nouveau changement ne pourra qu'être très avantageux pour le commerce du tabac récolté dans notre pays, qui se développera davantage au profit de nos cultivateurs Canadiens qui devront apporter à cette culture tout le soin convenable, afin d'avoir à offrir sur nos marchés un tabac de première qualité. C'est surtout à cette dernière condition que l'on arrivera à faire une rude concurrence à l'importation de tabac étranger dans notre pays.

Raison de plus pour que les cultivateurs se livrent à cette culture avec le plus grand soin, et qu'ils s'entourent des conseils et des enseignements de ceux qui ont une grande expérience sur cette culture. M. le Notaire Gauvreau, de l'Isle-Verte, après une longue expérience sur cette culture, a publié un "Traité sur la culture du tabac," qui pourrait être d'une grande utilité aux cultivateurs. Nous leur en conseillons la lecture. On peut se procurer ce petit livre au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, en nous faisant parvenir 10 cts. Dans le but de favoriser cette culture, un semblable traité devrait être distribué par milliers dans les campagnes. La faible dépense qu'occasionnerait cette distribution pourrait être largement compensée par les avantages que les cultivateurs en retireraient, en roignant davantage la culture de leur tabac.

*Ferme école modèle de Rougemont.*—Nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*, les renseignements suivants donnés par M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture:

"Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'une ferme modèle de première classe va, d'après toutes les apparences, s'ouvrir immédiatement à Rougemont, comté de Rouville. On y enseignera gratuitement à faire les meilleurs beurres et les meilleurs fromages, en grand et en petit. On y enseignera en même temps le soin des animaux des meilleures races, tant du pays que de l'étranger. De même pour l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture, qui seront

enseignées avec les plus grands soins, uniquement au point de vue des meilleurs profits à en obtenir.

"L'école acceptera un apprenti par district judiciaire, et les vingt districts judiciaires auront le droit d'y être représentés pourvu que les applications soient faites en temps convenable par des hommes intelligents, travaillants et honnêtes, s'engageant à travailler de leur mieux, afin de profiter des sacrifices que le gouvernement de cette province s'impose dans le but de promouvoir les meilleurs intérêts de l'agriculture.

"Les fils de cultivateurs âgés de soixante ans et plus seront préférés. Ils seront logés et nourris gratuitement et ils recevront un salaire en proportion de leur travail, mais n'excédant pas cent piastres par année.

"Il est certain qu'un jeune homme de bonne volonté, sachant lire et écrire, apprendra dans un an à faire les meilleurs beurres et fromages, ce qui lui permettra de gagner facilement deux piastres par jour, car les bons fabricants sont rares et très recherchés. Ils se perfectionneront en même temps de leurs connaissances agricoles, de manière à rendre les plus grands services dans les localités qui auront l'avantage de les posséder.

"Les applications doivent être adressées immédiatement à l'honorable commissaire de l'agriculture, à Québec.

"Il y a déjà un certain nombre d'applications, et l'on fera bien de se hâter si l'on veut avoir sa place cette année. Ceux qui veulent être admis à cette ferme école devront donner avec leur application les meilleures recommandations au sujet de leur moralité, amour du travail, etc.

"Le vénérable curé de Saint-Césaire veut bien accepter la direction religieuse de l'établissement de Rougemont, et il s'engage à visiter les élèves et l'école au moins une fois par semaine.

"On apprendra peut-être avec intérêt que je vais, tout probablement, prendre, avec M. Whitfield, le propriétaire, la direction de cette ferme école et que le *Journal d'agriculture* donnera régulièrement un compte rendu fidèle des opérations qui y seront faites."

**La fête des arbres.**—Nous reproduisons de la *Gazette Officielle* en date du 14 avril, une proclamation du Lieutenant-Gouverneur, concernant la fête des arbres, "*Arbor Day*."

"Attendu que par un acte de la Législature de notre Province de Québec, passé dans la quarante-cinquième année de notre règne, intitulé "Acte pour encourager la culture des arbres forestiers," il est, en autres choses décrété que le Lieutenant-Gouverneur en Conseil pourra désigner par proclamation un jour qui sera observé comme "le jour de la fête des arbres," pour la plantation des arbres.

"Et attendu que le climat de notre Province de Québec n'est pas uniforme et qu'il ne conviendrait pas de fixer le même jour dans toute la Province pour la plantation des arbres fruitiers; nous avons jugé à propos de diviser notre dite Province pour les fins du dit acte en deux sections, qui seront appelées respectivement "la Division Ouest," et "la division Est," et de désigner un jour différent pour chacune de ces divisions comme "le jour de la fête des arbres."

"A ces causes, nous avons réglé et ordonné, et par les présentes régions et ordonnons que notre province

de Québec sera divisée pour les fins du dit acte, en deux sections, savoir:

"La "division Ouest," qui comprendra les districts électoraux suivants:

"Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Barthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, l'Assomption, Laval, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rivière, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Maurice, Terrobonno, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères, Yamaska; et la "division Est," qui comprendra les districts électoraux suivants, savoir: Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, Dorchester, Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

Et nous avons réglé et ordonné, et par les présentes régions et ordonnons que le septième jour du mois de mai prochain, sera observé comme le jour de la fête des arbres, dans la division Ouest susdite; et que le seizième jour du mois de mai prochain, sera observé comme le jour de la fête des arbres dans la division Est susdite.

"Et par les présentes, nous recommandons instamment à tous les habitants de notre dite Province, de consacrer les jours ci-dessus désignés à la plantation des arbres forestiers; et nous prions toutes les corporations municipales, religieuses et scolaires de coopérer au succès de cette œuvre nouvelle dans cette Province, et qui promet, dans un avenir prochain, des résultats importants."

**Décès de M. Louis Veillot.**—L'Eglise catholique vient de perdre un de ses plus ardents défenseurs dans la personne de M. Louis Veillot, comme écrivain catholique. Samedi le 8 avril, la mort, toujours impitoyable dans son choix, faisait une nouvelle victime ou plutôt allait porter vers le ciel une âme qui avait sincèrement aimé Dieu et servi sa cause avec la plus vive ardeur: l'âme de celui qui avait écrit sa propre épitaphe et où l'on y lisait ces lignes:

J'espère en Jésus. Sur la terre  
Je n'ai pas rougi de sa foi;  
Au dernier jour, devant son Père,  
Il ne rougira pas de moi.

La maladie qui, depuis plusieurs années, a tenu M. Louis Veillot éloigné du champ du combat, prenait, dans la première semaine d'avril, un caractère aigu et il a succombé à une congestion pulmonaire. M. Veillot a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et reçut les derniers sacrements avec une fervente piété. Ce fut le Révérend Père Tailhan, de la Compagnie de Jésus, qui lui rendit les dernières consolations de la religion.

La veille, M. Eugène Veillot, son frère, recevait le télégramme suivant:

"Rome, 7 avril.

"Le Saint Père, douloureusement affecté de la grave maladie de M. Louis Veillot, lui donne de tout cœur la bénédiction *in articulo mortis*."

Nous empruntons au *Courrier de St Hyacinthe* les lignes suivantes, à la mémoire de cet écrivain qui sera longtemps regretté :

" Un homme vient de mourir, et cet homme c'était une puissance. Cette puissance il l'a puisé dans son retour à l'Eglise catholique, dans sa croyance d'apôtre, dans sa profonde intelligence illuminée par la foi.

" Cette mort que les écrivains catholiques déplorent en ce moment, est non-seulement une perte pour le journalisme dont Louis Veillot était la gloire, mais un deuil pour les principes dont il était l'un des plus vaillants champions ; un deuil pour la cause qu'il a défendue jusqu'à ce que l'excès de travail et les grandes luttes eussent jeté un voile sur son intelligence : un deuil pour l'Eglise sa mère.

" Comme tous ceux qui luttent courageusement, sans respect humain et sans peur, il a eu beaucoup d'ennemis, car aucun journaliste plus que lui n'a flagellé avec autant de force les adversaires des idées chrétiennes, les champions de la libre pensée, les supports de la révolution. Aucun journaliste plus que lui n'a fait sentir l'aiguillon de la satire, ni ébranlé avec plus d'audace et de vigueur l'échafaudage d'idées creuses élevé par les roquets d'une littérature dégénérée. Aucun journaliste plus que lui n'a été plus actif à combattre, plus prompt à la riposte, ni plus vigilant à démasquer les plans des hommes qui se faisaient gloire de saper les fondements des croyances religieuses. Ceux qui le combattaient ne pouvaient cependant s'empêcher d'admirer son génie, son érudition, sa foi robuste, ses élans vigoureux, et la puissance de sa plume.

" S'il fut l'adversaire aeharné des hommes sans croyance, il fut aussi l'adversaire des idées libérales qui avaient cours dans son pays et se désignaient même sur les esprits clairvoyants et bien disposés, de ces idées libérales qui ont fait tort à la France, en affligeant l'Eglise.

" Nous savons que la carrière de Louis Veillot sera diversement appréciée ; il fut redouté même par quelques-uns de ceux qui auraient dû être des premiers à lui prêter main forte. Un homme n'est pas parfait ; cependant si cet homme est un athlète, s'il s'expose aux coups de ses adversaires, s'il lutte pour le bien, il a droit au respect, il a droit au support sinon à l'admiration des amis de la cause qu'il défend.

" Celui que la mort vient d'enlever eut à souffrir sous ce rapport, mais sa nature d'élite lui faisait surmonter les difficultés, et Rome qu'il aimait sut apprécier son intelligence et son cœur. Louis Veillot avait un but : le triomphe de l'église ; il avait un fort, c'était Rome, et, dans les tempêtes de la vie, dans ses luttes quotidiennes, il eut le bonheur de ne pas dévier de la route de la vérité ; il fut un grand polémiste, comme il était un grand chrétien, et son nom passera à la postérité. Que les écrivains catholiques s'inclinent devant sa tombe ; qu'ils prient pour le repos de celui qui fut le plus grand journaliste de son temps, et, comme lui, qu'ils aiment la vérité et la servent avec amour et désintéressement."

M. Louis Veillot était membre honoraire du Cercle catholique de Québec, et à la nouvelle de la mort de celui que le Cercle s'honorait de compter au nombre de ses membres, il y eut une séance spé-

ciale du Cercle, et les résolutions suivantes furent proposées :

" Les membres du Cercle Catholique de Québec ayant appris, par les dépêches transatlantiques, la mort du grand écrivain qui pendant près d'un demi-siècle a voué son immense talent au service de l'Eglise et de toutes les nobles causes, saisissent la première occasion qui leur est offerte pour exprimer leurs regrets ; et, comme témoignage de l'estime profonde qu'ils ont toujours eue pour la personne de M. Louis Veillot et de leur admiration pour son génie et ses œuvres, il est résolu :

" Que Monsieur le président soit prié d'écrire à la famille de l'illustre défunt pour lui offrir les condoléances du Cercle Catholique de Québec, et l'expression de sa vive et profonde sympathie.

Il fut de plus résolu :

" Quo comme marque d'estime pour l'illustre et regretté défunt,—que le Cercle avait l'honneur de compter au nombre de ses membres honoraires—tous les membres se fassent un devoir d'assister au service solennel qui sera chanté en cette paroisse, le 19 courant, à 8 heures du matin, suivant la résolution passée à cet effet par le Comité de direction."

Un service solennel pour le repos de l'âme de l'ancien rédacteur de *l'Univers*, M. Louis Veillot, suivant le désir des membres du Cercle Catholique, à l'église de St-Roch de Québec. Une assistance très nombreuse témoignait par son recueillement, pendant le service divin, que l'illustre défunt avait une place bien grande dans ses sympathies. Le Cercle Catholique y assistait en corps, et toutes les classes de la société y étaient représentées. Le chœur de l'orgue et un autre chœur placé dans une des chapelles latérales étaient dirigés par MM. Ernest et Gustave Gagnon.

*Décès du Révd M. Pierre Patry.*—Mardi, le 17 avril, la mort venait encore faire un vide dans notre clergé Canadien, en lui enlevant un de ses membres. Le soir, à 10 heures, ce vénéré prêtre succombait à une attaque d'apoplexie, après avoir été curé de St-Paschal pendant 31 ans et quelques mois. Ce fut le Révd M. Hébert, qui l'avait précédé comme curé de cette paroisse, qui lui administra les derniers sacrements.

Le défunt naquit à Québec le 24 septembre 1815. Il fut ordonné prêtre dans cette ville le 9 février 1840 et nommé vicaire à St Roch de Québec. En 1845, il devint curé à St-Gilles ; en 1846, curé de St-Stanislas de Batiscan ; en 1852, curé de St-Paschal qu'il n'a cessé de desservir jusqu'à sa mort.

M. Patry est mort au moment même où il allait doter sa paroisse d'une institution dirigée par les Frères Viateurs, afin, disait-il, de mieux préparer les jeunes gens à entrer au Collège ; le voyage qu'il avait entrepris quelques jours auparavant était uniquement fait dans ce but. La paroisse de St Paschal lui fournissait un bon revenu, mais il en consacrait la plus grande partie à l'instruction des jeunes gens dans les séminaires et les collèges : plusieurs mêmes de ces jeunes gens lui doivent le privilège de faire partie de la milice militante de l'Eglise, puisque c'est grâce à sa libéralité qu'ils ont le bonheur

d'être aujourd'hui membres du clergé. Par ses dernières dispositions une partie de ses biens devra être consacrée à continuer cette œuvre si agréable à Dieu, puisqu'elle lui procurera de nouveaux apôtres de la religion.

Les funérailles de ce regretté prêtre ont eu lieu samedi, le 21 avril. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a présidé aux cérémonies funéraires, au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule immense de ses paroissiens qui étaient venus lui rendre leur dernier tribut de reconnaissance par de ferventes prières.

## CAUSERIE AGRICOLE

### ECONOMIE RURALE.

Par ce mot *économie*, nous n'entendons pas la *parcimonie* que l'on met trop souvent dans l'exécution des travaux, et qui est une cause prochaine d'augmentation dans leur dépense, mais cette circonstance sage et éclairée, au moyen de laquelle on peut cultiver avec profit aux moindres frais possibles, en un mot une *économie bien entendue*.

Ce que nous entendons par économie rurale, c'est la partie administrative et industrielle de l'agriculture. C'est elle qui nous fait connaître les divers objets et les diverses branches composant le faire valoir, c'est-à-dire la ferme avec tous ses accessoires.

Pour nous aider à acquérir cette connaissance, l'économie rurale nous enseigne à apprécier les diverses circonstances ayant quelque influence sur l'augmentation ou la diminution des produits.

La science agricole envisage l'exploitation du sol comme une industrie pure et simple au moyen de laquelle le cultivateur manufacture certaines matières aussi indispensables que le sont la laine, le charbon et l'eau pour la fabrication du drap.

Pour l'agriculture, les matières premières sont : la terre d'abord, puis l'engrais et le travail. Si ces matières sont de bonne qualité, les produits seront abondants et de bonne qualité. C'est-à-dire que si la terre est riche et productive, les engrais abondants et les travaux de culture bien faits, les produits pousseront avec vigueur et atteindront au plus haut degré de perfection, tant pour le goût que pour les bonnes qualités ; de même que dans les mêmes conditions, c'est-à-dire par un travail bien fait et raisonné, le fabricant de drap obtiendra des produits d'un débit certain et recherché sur les marchés.

Pour que l'industriel cultivateur réussisse dans son exploitation, il doit connaître trois choses importantes : 1o. les éléments nécessaires de production ; 2o. La manière d'organiser une culture ; 3o. Savoir comment la diriger.

Les éléments nécessaires à la production, sont : l'homme, la ferme, le capital et l'engrais. Ces quatre éléments sont indispensables dans toute exploitation agricole ; si l'un manque, le succès est impossible. Si l'homme n'est pas à la hauteur de sa position, s'il ne possède pas les qualités nécessaires à un bon cultivateur, s'il n'a aucune notion des choses de l'agriculture, s'il n'a pas le goût du travail, s'il manque

de sobriété, s'il est dissipateur et que l'esprit d'économie qui doit présider à toutes ses opérations agricoles n'est pas une de ses qualités distinctives, alors l'industrie agricole qu'il exerce sera pour lui une source de pauvreté ou de gêne constante ; infailliblement l'industrie agricole l'appauvrira de plus en plus, et il sera obligé de chercher ailleurs un remède à son imprévoyance ou à ses négligences de tous les jours.

La science de l'économie rurale est une étude de l'homme au point de vue de son individualité d'abord, c'est-à-dire de ses connaissances, de ses facultés morales et intellectuelles, de ses antécédents, puis au point de vue de sa position comme propriétaire, fermier, etc. A cette étude de l'homme vient se joindre celle de sa compagne comme maîtresse de maison.

Nous avons dit que l'agriculture est une industrie. Cette industrie, suivant nous, exige plus de connaissances que n'importe quelle autre industrie. Il va sans dire que nous ne voulons pas parler ici du cultivateur qui exerce ce métier sans souci comme sans but à atteindre ; mais nous voulons faire allusion au cultivateur qui considère sa profession comme un art et un métier à la fois.

Il est bien vrai que le premier pourra parfois obtenir du succès s'il connaît bien son métier, si c'est un fort travailleur, s'il a de l'économie et s'il sait observer les exigences des circonstances locales ; mais ces succès ne seront toujours que fort restreints et il ne les obtiendra qu'au prix d'abondantes sueurs ; de plus, le défaut d'instruction spéciale condamne ce cultivateur à une inertie perpétuelle, parce qu'il n'a pas les moyens d'améliorer ses procédés agricoles, à moins qu'il n'ait sous les yeux les exemples de bonne culture donnés par des hommes riches et instruits qui poursuivent également la carrière agricole.

Au contraire, le cultivateur qui considère l'agriculture comme un art et un métier à la fois, qui en étudie tous les secrets en se livrant de temps à autre à des expériences, qui cherche sans cesse à améliorer son système de culture, retirera de son industrie agricole tous les avantages possibles, et il s'enrichira par la culture de sa terre.

On ne pourra nier qu'un cultivateur qui a des connaissances théoriques sur l'agriculture pourra apprécier les défauts et les qualités d'une terre, — trouver les moyens de rendre les mêmes plantes plus productives, — se procurer et se servir des matières les plus propres à enrichir et améliorer le sol, — faire un meilleur choix de machines agricoles, — obtenir par l'élevage et l'engraissement des animaux et par leur bon entretien, des produits plus abondants avec moins de frais.

Un cultivateur qui possède des notions exactes sur la science agricole, et qui se livre à l'élevage du bétail peut plus promptement arriver à connaître les habitudes et les besoins des animaux qui sont sous ses soins et sa surveillance, de même que la valeur nutritive des divers aliments avec lesquels il nourrit le bétail.

Ce cultivateur est à même d'adopter les meilleurs moyens de conserver ses produits soit dans les fenils,

soit dans les caves. Il pourvoit au meilleur installation de ses bâtiments ruraux, il adopte pour ses terres le meilleur assolement, suivant le sol et le climat sous lequel il opère; lui seul peut encore, au moyen d'une comptabilité régulière de ses dépenses et de ses recettes, constater toutes ses opérations culturales et commerciales, et leur donner une meilleure direction.

Enfin, le cultivateur qui a fait de l'agriculture une étude spéciale, a l'avantage de pouvoir profiter de toutes ses connaissances agricoles, en les faisant concourir au succès général de la culture.

D'après cette énumération, on doit comprendre qu'il est impossible d'entrer dans la voie des améliorations agricoles, avec quelque chance de succès, si l'on n'a pas fait une étude spéciale de la science agricole; excepté, comme nous l'avons déjà dit, le cas où nous avons des exemples d'une bonne culture sous les yeux. Dans ce dernier cas encore, le cultivateur non instruit peut souvent se tromper dans la mise en pratique des bons exemples qui lui sont offerts, surtout s'il se trouve placé dans des circonstances tout à fait différentes de ses voisins.

En un mot, le cultivateur instruit a pour lui de nombreuses chances de succès dont le simple praticien se trouve très souvent privé.

Mais cela ne veut pas dire que la théorie seule suffit. Il reste encore à connaître le métier et la partie commerciale de l'agriculture.

Ces trois parties: la science, le métier et l'industrie sont inséparables. On ne peut pas même dire que l'une est préférable aux autres, car toutes trois sont indispensables. Sans science agricole, on doit se borner à suivre les errements de la routine; sans le métier, on est obligé de dépendre complètement de l'aide des serviteurs ou des ouvriers à notre service; sans industrie, on ne sait rien qu'on donner et on ne peut constater les diverses productions.

Pour réussir, le cultivateur doit posséder les différentes notions de la science agricole; il doit avoir fait de l'agriculture une étude spéciale en connaître parfaitement les travaux manuels, et pouvoir constater l'état de ses opérations au moyen de chiffres et de calcul dont le commerce nous montre un si bel exemple. Comme nous l'avons dit, les connaissances seules ne suffisent pas; si le cultivateur ne possède pas certaines dispositions intellectuelles et morales, il ne pourra certainement pas remplir le noble rôle qu'il est appelé à jouer dans la vocation agricole qu'il exerce.

Nous avons longuement appuyé sur l'importance de la science agricole, et comme conséquence sur la nécessité de l'enseignement agricole dans nos campagnes. En cela, nous ne sommes que l'écho de ces hommes dévoués qui, depuis nombre d'années, n'ont pas épargné leurs travaux, et ont fait même de grands sacrifices pour procurer à leurs concitoyens, et particulièrement aux jeunes gens, la science nécessaire pour pouvoir réussir en agriculture. Parmi ces vrais amis de la cause agricole, nous devons sans doute placer au premier rang ceux qui ont fondé, soutenu et encouragé les écoles d'agriculture dont jouit actuellement notre Province.

Ces écoles d'agriculture n'ont peut-être pas eu tout le succès désirable; mais nous n'avons pas à

accuser les fondateurs et les directeurs de ces institutions, si la somme de bien obtenue n'a pas été telle qu'on devait en attendre. Si nous avons un blâme à offrir, c'est sur les cultivateurs eux-mêmes qu'il doit retomber, parce qu'ils n'ont pas su apprécier l'importance de ces institutions à leur juste valeur.

Mais si nous jetons un regard en arrière, et pour celui qui a pu suivre de près la marche de ces institutions depuis leur fondation, on a lieu d'être satisfait des résultats obtenus, comparativement aux moyens pécuniaires à la disposition des directeurs de nos écoles d'agriculture.

Nous sommes heureux de voir que l'importance de l'établissement d'écoles d'agriculture a été hautement reconnue par nos députés ruraux à l'Assemblée Législative de Québec: à ce point qu'on a jugé nécessaire d'en établir une nouvelle, avec cette différence que cette dernière recevra à elle seule du Gouvernement une somme bien plus considérable que les trois autres ensemble, parce que le cercle des opérations de l'école d'agriculture de Rougemont sera plus étendu: on se livrera d'une manière toute particulière à l'élevage du bétail, à la fabrication du beurre et du fromage, et à quelques autres industries agricoles d'une non moindre importance. A Rougemont, on veut faire avec \$6,000, et les bonnes dispositions du propriétaire de cette ferme, ce qui se fait avec \$30,000 sur la ferme-modèle de l'école d'agriculture de Guelph; l'essai en vaut la peine, et nous félicitons le député du Comté de Charlevoix, M. Gauthier, d'avoir travaillé, de concert avec ses collègues du Comité de l'agriculture, à nous procurer l'avantage d'une semblable institution.

Cette nouvelle école sera-t-elle une concurrente à nos écoles d'agriculture déjà établies? Nous ne le croyons pas; du moins nous ne l'espérons pas, car nos écoles d'agriculture, parmi lesquelles une compte plus de vingt années d'existence, ont droit à une part du soleil. Si les moyens à leur disposition sont moindres que pour l'école d'agriculture de Rougemont, il y a encore chez elles le dévouement qui a présidé à leur fondation. Ces anciennes écoles d'agriculture subsisteront encore longtemps, pour l'honneur de notre pays qui en a besoin.

Nous voyons même que notre école d'agriculture de Ste Anne doit faire un pas de plus dans la voie des améliorations agricoles, par le perfectionnement de sa ferme-modèle; car la corporation du Collège de Ste Anne vient de faire des arrangements pour la construction d'une grange et d'une étable de grande étendue, faites dans les plans les plus modernes et dignes en tous points d'une ferme-modèle. Ce n'est que le point de départ à d'autres changements dont devront profiter les élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne.

Nous voyons avec un extrême plaisir s'agrandir le nombre de nos écoles d'agriculture, et c'est aux cultivateurs à en faire profiter leurs enfants. Chacune de ces écoles travaillera, dans la mesure de ses moyens, à opérer le bien en faveur de l'agriculture. L'émulation fera son œuvre, et nous ne doutons pas que dans un avenir prochain, toutes ces écoles d'agriculture seront placées sur un même

ped d'égalité, afin d'opérer tout le bien qu'on doit en espérer.—(A suivre.)

L'œuvre de la colonisation

Comme le dit si bien M. l'écrivain de la *Gazette de Joliette*: "L'œuvre de la colonisation progresse en tous lieux, lentement dans quelques localités, rapidement en quelques endroits, partout en somme d'une manière satisfaisante. Nous constatons ces faits avec bonheur, car rien n'est aussi précieux pour nous que le développement de cette œuvre éminemment patriotique. L'avenir nous appartient si nous nous emparons du sol, car une fois que nous en serons les propriétaires, nous tirerons de celui-ci tout ce qui est nécessaire au confort de la vie, puis nous serons victorieux dans les luttes que nous aurons à soutenir. La terre est la source première de toutes les richesses et, la Providence aidant, personne ne sera frustré dans son attente.

"Ce n'est plus dans les limites des anciennes paroisses seigneuriales que nous irons constater les progrès de la colonisation. Là, en fait de défrichements, tout est fini, il ne s'agit plus que de faire marcher l'agriculture dans une voie d'amélioration, et de faire impression sur les cultivateurs par des renseignements utiles....."

Ce cri du cœur et de la Religion: "Emparons nous du sol si nous voulons conserver notre nationalité," parti de la bouche du premier évêque de Québec Mgr de Laval, a toujours été depuis et est encore aujourd'hui le mot d'ordre des princes de l'Eglise du Canada; dans tous les diocèses de la Puissance du Canada, on a établi des sociétés de colonisation ayant un évêque à la tête de ce religieux et patriotique mouvement. Aujourd'hui, comme il y a deux siècles, le clergé est tout dévouement pour l'œuvre de la colonisation; aujourd'hui, comme il y a deux cents ans, nous voyons des prêtres et des Jésuites, on même temps qu'ils nous apportent les lumières de l'Evangile, se mettre à la tête du mouvement colonisateur et encourager l'œuvre du défrichement de nos forêts, par l'établissement de nouvelles paroisses. Les Jésuites, malgré ce qu'en dise un historien canadien-français et catholique qui vient de recevoir une flagellation bien méritée, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient dans les premiers temps de notre pays: les amis dévoués du cultivateur comme ils sont les nobles martyrs de la religion qu'ils enseignent sans craindre la persécution et la mort; ils sont les lignes continuateurs de la mission apostolique des RR. Pères Jogues, Daniel, Jean de Brebeuf et Lalemant, qui ont arrosé de leur sang notre sol canadien, en nous apportant les lumières de l'Evangile et de la civilisation.

Nos lecteurs ont sans doute à la mémoire le remarquable mandement de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, sur la colonisation; on le sait, ils ont répondu chaleureusement à ses vœux, en contribuant par leur souscription à favoriser la marche de la Société de colonisation établie dans notre diocèse.

Partout où la voix de nos évêques s'est faite entendre, nous voyons des dévouements surgir pour prêter main forte à ce religieux mouvement, qui est la sauve-garde de notre pays et qui fait honneur à notre esprit religieux.

Aujourd'hui encore, c'est un généreux et zélé Jésuite, qui, à la demande de son évêque, vient se faire le porte étendard de ce beau mouvement dans le diocèse de Montréal.

Nous sommes heureux de publier l'extrait suivant d'une lettre du secrétaire de la Société de colonisation du diocèse de Montréal. M. E. Laf de Bellefeuille, nous annonçant cette bonne nouvelle:

"J'ai été chargé par la Société de Colonisation du diocèse de Montréal d'avertir le public que le Révérend Père Resther, S. J., a été désigné par Sa Grandeur Mgr l'Evêque pour prêcher l'œuvre si importante de la colonisation dans les paroisses du diocèse de Montréal.

"La colonisation dont le diocèse s'est particulièrement chargé, c'est celle de cette grande et belle vallée de la Rivière Rouge qui s'étend dans l'intérieur des comtés de Terrebonne et d'Ottawa et qui comprend les cantons de Wentworth, Marchand, Loranger, Labelle, Lesage, etc., et certains territoires qui ne sont pas encore nommés entre le lac Nomingue et la Rivière Gatineau. Les rapports authentiques que possède la Société démontrant que ce pays ne le cède à aucune autre partie de la province de Québec, au point de vue de la fertilité du sol, de la richesse des forêts et de la beauté des paysages. J'ai eu moi-même l'avantage d'en parcourir une partie l'été dernier, et je ne connais que l'île de Montréal qui puisse être comparée au territoire que notre Société veut coloniser.

Ce principe posé, il ne peut y avoir de doute sur le succès de l'entreprise et un grand nombre des amis de la population canadienne préfèrent voir nos ratiocaux se diriger dans les forêts de l'Ottawa, de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, que dans les pays étrangers, le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest. Sur ce point, je ne conserve aucun doute: mais il faut que l'œuvre religieuse marche on même temps que le défrichement des terres. Il faut même, si nous voulons obtenir un succès sérieux, que le prêtre précède le laboureur. C'est là l'œuvre que le P. Resther est chargé d'appuyer de sa parole éloquente, en demandant les ressources indispensables pour bâtir des chapelles et des presbytères, subvenir aux frais du culte et supporter les prêtres missionnaires jusqu'à ce que les nouvelles paroisses puissent se charger elles-mêmes de ces dépenses.

"Je vous demande donc, M. le Rédacteur, au nom de la société de colonisation, qui compte parmi ses membres et directeurs, Sa Grandeur Mgr de Montréal, M. l'abbé Harel, M. le curé Rousselot, M. le curé Sautenne, l'Hon. Juge Papineau, M. Alfred Larocque, senior, M. le chevalier Latour, etc., de vouloir bien appuyer aussi chaleureusement que possible l'appel que je vous fais en faveur de la colonisation. Le Révérend P. Resther va incessamment commencer sa mission et, si sa parole est bien secondée par la presse, son succès ne peut faire aucun doute. Aussi je vous prie de publier la présente dans votre prochaine feuille et de l'appuyer de toutes les bonnes paroles que votre patriotisme pourra vous suggérer....."

Dans cette lettre de M. de Bellefeuille, nous y lisons ces paroles: "Il faut même, si nous voulons obtenir un succès sérieux, que le prêtre précède le laboureur." Il n'y a personne qui ait visité un nouveau défrichement où le prêtre vient presque



d'y implanter la croix, qui puisse nier ce fait, et refuser de croire que tout le succès de la colonisation dans un centre quelconque dépend en grande partie du prêtre qui se fait laboureur en même temps qu'il s'occupe des devoirs de son ministère. Nous avons nous-même vu accomplir cet acte véritablement patriotique de la part d'un jeune curé dans le canton Elgin, qui est assurément une place d'avenir pour les colons que nous voudrions voir plus encouragés, c'est-à-dire mieux favorisés sous le rapport des chemins qui conduisent à ces nouvelles paroisses. Le prêtre stimule les courages; mais ne peut faire davantage, puisqu'il est sans ressource pécuniaire dans une pauvre et nouvelle mission. A ces colons, il leur faut les ressources du dehors: une part des souscriptions de nos sociétés d'agriculture, de même qu'une part des argents que nos Gouvernements ont à disposer en faveur de la colonisation.

Encourageons par des souscriptions généreuses l'œuvre par excellence de la colonisation. Répondons à ces appels depuis longtemps et chaleureusement réitérés et dictés par le patriotisme, en ouvrant largement notre bourse aux besoins pressants de la colonisation. Lisons et pénétrons-nous des remarquables paroles écrites par un prêtre, tout aussi dévoué aujourd'hui à l'œuvre de la colonisation qu'il l'était il y a vingt ans, et faisons-en notre profit. Voici ce qu'écrivait, en 1864, ce prêtre dévoué, le Révérend M. T. S. Provost :

.... " Je le répète avec conviction, le temps est venu de coloniser et de couvrir d'une population canadienne-française l'immense et beau territoire que nous a légué l'héroïsme de nos pères. Mais il ne suffit pas de se croiser les bras sur sa poitrine et de dire " je veux, je le veux ; " c'est la volonté en activité qu'il nous faut. Il se prépare des choses d'une telle gravité dans notre avenir social, qu'il est bon de s'assurer un agrandissement de territoire dans les endroits où l'indépendance et la nationalité canadienne sont toujours à l'abri. Oh ! combien je vois avec plaisir et tous avec moi, je suis certain, la formation de ces sociétés de colonisation qui surgissent partout en faveur de la grande œuvre de la colonisation. La colonisation est le salut du peuple, c'est pourquoi il faut s'efforcer d'en diriger efficacement le mouvement, et quand il y aura ainsi des germes de colonisation plantés en différentes places, alors nous verrons des ramifications s'étendre sur tous les côtés, qui nous assureront un éclatant succès..... "

*Œuvre de la colonisation.*— " *La bourse ou la vie,* " recueil de renseignements utiles et d'informations exactes sur les cantons du Nord et en particulier sur le territoire de la Matawa, par M. Th. S. Provost, Prêtre, Curé du St Esprit.—Tel est le titre d'un magnifique volume de 286 pages, que nous venons de recevoir et que nous avons lu avec la plus vive attention, car il nous a profondément intéressé

On a lu plus haut ce qu'écrivait en 1864, le vénérable auteur de ce volume, en faveur de la colonisation qui est pour lui une œuvre de prédilection. Son appel d'encouragement à cette œuvre par excellence est encore plus vif et plus pressant, qu'il l'était il y a vingt ans, parce qu'il éprouve une plus grande ardeur à rappeler les bras à l'agriculture. Il sait plus que jamais que la désertion de nos campagnes est jusqu'à l'état de contagion, et par son livre il veut apporter un remède à ce grand mal. En effet, nous n'en doutons pas, celui qui lira ce volume, se sentira porté à aimer le sol qui l'a vu naître, il s'y attachera et reprendra le travail si noble de la culture de la terre. Nous conseillons à toutes les familles,

de se procurer ce livre, en vente chez tous les libraires, au prix de 40 centins.

Pour faire connaître l'importance de ce volume nous en empruntons l'introduction qui nous fait connaître, de la manière suivante, ce que doit être le colon et le cultivateur :

En présence du mouvement qui se fait dans presque toutes les localités de cette province, et en particulier, je dirais, dans notre district de Joliette, il semble que ce livre ne sera pas sans quelque utilité. Tous les jours nous rencontrons des cultivateurs, des jeunes gens, des hommes de métier, différentes personnes enfin, qui cherchent un avenir meilleur que celui qu'ils ont en perspective dans leur position particulière. De minces ressources, de faibles capitaux, pour ne pas dire moins encore, les empêchent de jeter la vue au loin, ils ne savent pour ainsi dire où donner la tête. Eh bien, je veux leur montrer que malgré l'exiguïté de leurs moyens, ils ont à leurs portes une vraie chance de se faire une position respectable, pourvu qu'ils déploient, à cet effet, un peu de courage et de bonne volonté. Je demande pour condition essentielle qu'ils aiment le travail et qu'ils s'y adonnent véritablement. Un paresseux est un *défalcaire* dans le gouvernement de la Providence; la nature n'a point de respect pour lui. En peu de temps elle lui fait son procès, elle le juge et le condamne infailliblement à la misère.

Il n'en est pas ainsi d'un homme laborieux qui fait son ouvrage dans le bon temps et donne à son champ des soins assidus. Il sait que les gerbes d'une abondante récolte ne remplissent ses greniers qu'en proportion de son travail. Quelque fertile que soit la terre, elle ne produit pas d'elle-même les choses nécessaires à la vie. Il faut qu'elle soit arrosée de sueurs; mais ces sueurs sont la monnaie du confort, et d'une existence vraiment heureuse. Voyez cet homme qui vient de travailler toute la journée, quelle vigueur il a dans ses membres, de quelle florissante santé il jouit dans tout son corps ! Puis la voix ineffable de la conscience qui lui dit : " tu as fait ton devoir, Dieu est content de toi, tu as amélioré ta position ; " elle vaut bien des trésors, elle est déjà une récompense. On le reverra bien revenir de son champ un peu accablé des fatigues du jour, mais tout est riant dans son esprit et dans son cœur, comme le firmament tout pourpré des rayons d'un beau soleil couchant, comme l'air rafraîchi par la suave brise du soir qui vient sécher ses sueurs, comme ses champs couverts de moissons et dont les épis se balançant avec un léger bruit charmant ses oreilles, comme les oiseaux qui chantent pour lui leurs plus douces modulations. Dans sa maison, quelle joie douce et pure l'attend ! Il semble que le bon Dieu, pour le consoler de ses fatigues, lui envoie ses petits enfants qui l'embrassent, lui prodiguent leurs caresses et l'égayent par leur naïf babil ; pendant ce temps la bonne épouse lui a apporté un blanc vaisseau de lait, elle l'a poudré du produit de l'érable. Oh ! comme il est heureux de tous ces soins ! il jouit, et les fatigues du jour, elles se sont enfuies, il n'a plus que le sentiment de sa jouissance. Tels sont les bienfaits du travail chez le bon cultivateur, chez l'homme honnête et laborieux qui met de l'ordre dans tout ce qui le concerne ou l'environne.

Telle sera aussi un jour la joie du colon défricheur dont le courage et la persévérance auront tressé pour le déclin de sa vie la couronne d'une position indépendante.

Et ici, je tiens beaucoup à faire remarquer au cultivateur et au colon qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des capitaux pour se créer un heureux avenir. Il n'en est pas de l'agriculture comme de l'industrie. Les lois qui régissent ces deux arts contrastent singulièrement. Dans les arts industrielles, la grandeur des profits résulte de l'augmentation du capital; de nouveaux capitaux, en effet, permettent d'améliorer ou d'augmenter les machines et procurent un usage plus rapide et plus économique de tous les matériaux bruts. Alors, avec le concours actif de tous les agents nécessaires, avec un marché fourni à demande, une prompte rémunération sera la conséquence certaine de l'engagement dans une manufacture d'un puissant capital, lequel augmentera dans la proportion du travail accompli.

En agriculture c'est le contraire. Un grand capital ne donne pas toujours, ni souvent, un gain proportionnel, à moins qu'une méthode sage et savante, c'est-à-dire fort rare, ne vienne y suppléer. Ceci est facile à constater par la comparaison des produits d'une petite ferme ou d'un jardin avec ceux d'une grande terre. Les profits ont une tendance à la baisse quand il y a un grand déploiement de force et d'argent. Un arpent de terre peut facilement rapporter cent piastres, mais cent arpents ne rapporteront pas dix mille piastres. Convenons donc que l'agriculteur, le colon, n'ont pas besoin de grands capitaux pour préparer un arpent de terre, et que même ils peuvent commencer n'en ayant pas du tout; qu'il leur suffise d'avoir de la nourriture pour nettoyer sur leurs lots quelques arpents; l'ordre dans le travail et la méthode dans la culture suppléeront chez eux au manque d'argent.

L'ordre, la méthode, la concentration du travail, voilà le vrai capital du colon, un capital assés, infaillible. Cette idée est généralement trop méconnue, cependant elle est d'une haute importance, surtout pour ceux qui ont de grandes propriétés. Que l'on cultive bien ce que l'on se met en frais de cultiver, que l'on suive les méthodes améliorées, que l'on applique sur un espace plus restreint la somme de travail qui serait dépensée en vain sur une grande étendue, et la terre étant ainsi mieux soignée, le rendement sera proportionnel au labeur et paiera bien davantage. La concentration du travail, autant que faire se peut, est une véritable économie. Chaque partie d'une ferme étant sous l'œil immédiat de son propriétaire, si celui-ci est un homme intéressé, il ne se gaspillera ni bois de service, ni bois de chauffage, les broussailles ne croîtront pas à tous les dix pieds, les souches ne pousseront pas de nouvelles tiges, les vilains bouquets rouges et blancs dont les racines prennent tout le suc de la terre n'étoufferont pas les moissons, les prairies ne seront pas à moitié couvertes de framboisiers, les clôtures seront faites à temps et solidement, les animaux seront à leur place dans des pâturages bien fournis, enfin tout sera à l'ordre partout, et la ferme aura la régularité et même l'élégance d'un jardin. Cette ferme ainsi tenue paiera bien, prendra de la valeur, et son propriétaire verra des fruits abondants dans ses granges, ses caves et ses greniers.

L'ordre est la première loi de la nature; elle est aussi la première pour le cultivateur. S'il la méprise, il s'habitue peu à peu au relâchement et à la négligence, son travail sera perdu; n'ayant pas plus de considération pour sa ferme que pour lui-même, il n'inspirera plus que de la pitié, si toutefois le ridicule ne vient pas s'y ajouter. Que dire et que penser en effet d'un homme qui laisse tout aller à l'abandon, qui ne s'occupe de rien, qui semble avoir perdu tout respect humain et ravale sa dignité jusqu'au dernier échelon de la dégradation agricole! Afin de montrer jusqu'où l'indolence peut être poussée, que dire et que penser, par exemple, d'un propriétaire quand les fenêtres de sa maison sont brisées et que les vitres sont ici et là remplacées par de vieux chapeaux ou quelques lambeaux d'ancienne étoffe; quand le toit fendu ou troué laisse en maints endroits passer la pluie, quand les portes ou les contre vents sont à moitié pendus et battent à tous les vents; quand le poron ou la galerie sont devenus de véritables trappés; quand les clôtures de son champ sont éparpillées sur le chemin ou que les barrières à demi-cassées sont restées sur le bord du fossé; quand les instruments d'agriculture, les voitures et autres articles de nécessité ont pour abri d'hiver la voûte étoilée et pour abri d'été les gouttières de la grange; quand on voit les animaux, qui souvent sont la terreur des voisins, voyager alternativement dans le parc et dans le chemin; les bêtes à cornes la tête ornée d'une planche mobile qui leur couvre toute la face, ou les chevaux avec des colliers de bois franc dont l'extrémité inférieure râcle le sol; quand on voit les volailles dans le blé d'Inde; écorchant les épis et faisant leurs délicés des légumes dont le champ est aussi parsemé; quand on voit les mauvaises herbes et les chardons étouffer la moisson, épuiser le sol; encore une fois que dire, que penser d'un tel cultivateur? N'est-ce pas la dégradation, l'indolence poussées au dernier point? Est-il étonnant de voir alors le spectacle hideux de la pauvreté ou plutôt le loup affamé de la misère arriver chez lui avec un cortège de peines, d'inquiétudes et d'afflictions? Ah la négligence, l'oisiveté, la paresse, ce sont de vrais fléaux, c'est la destruction de la famille, c'est la ruine, c'est la mort!

Il est donc facile de conclure, et c'est ce que tout agriculteur, tout colon surtout qui commence ses défrichements, doivent l'un et l'autre bien savoir, que les succès de l'avenir, la perfection de la vie agricole reposent sur le travail, et sur le travail de la tête comme sur celui des bras. En agriculture, comme en toute autre branche d'occupation, si l'intelligence ou la science ne président pas, le travail dégénère en routine. Quels sont ceux qui se plaignent toujours du manque de succès dans leurs opérations, qui ne trouvent point d'ouvrage à faire en tel temps ou en tel autre, et pour lesquels la moitié de l'année se compose de ce qu'ils appellent "mortes-saisons"? Ce sont ces gens qui flottent à tout vent d'irrésolution, sans stabilité ni but définitif, qui ne sont jamais chez eux, qui ne font que rêver et spéculer, qui s'occupent de tout, excepté de leur propre affaire. Un proverbe qui devrait être connu particulièrement de tout agriculteur, de tout colon, est celui-ci: "Honnez votre état et attachez-vous y fermement." Une énergique

résolution de faire son devoir ouvrira à cet homme le sentier du succès. Ce chemin est facile, il est plein de consolations, la Providence l'a doté et embelli de tous les avantages, de tous les charmes et de toutes les bénédictions qu'un homme de cœur puisse désirer.

A l'œuvre donc, jeunes gens, pères de famille, hommes de métiers, fils d'habitants, qui que vous soyez, quelle que soit votre condition, écoutez ces paroles d'un ami sincère qui vous veut du bien, prêtez l'oreille aux avis bienveillants qu'il ose vous faire parvenir dans ces pages écrites pour vous rendre service; venez voir les beaux domaines, les grands bois, les fertiles vallées qu'il vous propose de coloniser, soyez sûrs que vous ne serez pas trompés, votre avenir est là; d'immenses richesses, de grands trésors y sont enfouis, il ne tient qu'à vous d'en faire l'heureuse et importante acquisition.

Quand vous jetez les yeux sur les terres de notre vallée du St Laurent qui sont l'orgueil du pays, vous êtes parfois tentés de croire qu'il n'y a pas moyen de vivre ailleurs, de faire des établissements profitables sur d'autres points de la province, eh bien! il est temps de vous détromper, de déchirer le bandeau de préjugés qui retient tant de bras vigoureux et robustes sur des propriétés déjà morcelées. Voyez ce qui se fait aujourd'hui dans la vallée de l'Ottawa. Sous la parole de feu du Révérend M. Labelle, sous les efforts puissants de son indomptable énergie, la colonisation de ces lieux a fait des progrès incroyables. On dirait qu'il a dans ses mains le levier qui manquait à Archimède pour soulever le globe, ou bien encore qu'il a par devers lui les secrets merveilleux de la lyre d'Orphée. Il place ici une église, là un moulin, ailleurs un village. Il trace des chemins, il ouvre des rangs entiers, la forêt recule à son approche, un courant de population le suit partout où il passe. De nouvelles paroisses surgissent où il les a marquées, frappant le sol de ses pieds. Enfin tout un pays s'établit dans ces plaines et ces montagnes dont il a su faire l'espérance du colon.

Mais le théâtre sur lequel agit M. Labelle n'est pas différent du nôtre. Ce sont les mêmes bois, les mêmes terres, les mêmes collines, les mêmes vallées; les cours d'eau, les lacs sont semblables; d'ailleurs, on le verra plus loin, tous ces territoires se tiennent. Il auront le même avenir. Une population homogène s'y développera et la communication qu'un chemin de fer établira, dans quelques années, entre l'Ottawa et le St-Maurice, puis le lac St-Jean, mettra cette population en rapport avec le reste de la province, et lui fera connaître, d'une manière plus particulière encore, la richesse et l'importance des magnifiques domaines dont elle sera alors en possession. Si M. Labelle pouvait se multiplier, il ferait dans les plaines la *Mantavaisie* ce qu'il fait à Nomingue et dans toute la vallée de l'Ottawa. Mais dans l'impossibilité de l'y voir à présent, ou en attendant qu'il y vienne un jour qu'on veuille bien accepter comme invitation spéciale ces quelques pages, pâles et décolorées sans doute à côté d'une parole d'apôtre, mais remplies du plus pur patriotisme. Qu'on veuille bien croire à l'exactitude des renseignements qu'elles renferment, et surtout bien remarquer que l'auteur n'a qu'une chose en vue: le progrès de la colonisation, puisque c'est là l'œuvre nationale par excellence, une œuvre religieuse de pre-

mière importance, le vrai bien public enfin dans toute la force du mot.

*La colonisation et l'agriculture à la Baie des Chaleurs.*  
— Nous profitons aujourd'hui du grand nombre de pages que nous avons à notre disposition, pour faire connaître à nos lecteurs un endroit bien propre à la colonisation, et qui ne pourra qu'être très avantageux aux cultivateurs, puisque, dans un avenir prochain, cette immense étendue de terres qui bordent la Baie des Chaleurs sera sillonnée par un chemin de fer qui devra se relier avec le Chemin de fer Intercolonial. Nous avons nous-même visité quelques-unes des paroisses de la Baie des Chaleurs, et nous n'hésitons pas à dire que les cultivateurs qui sauraient tirer de la mer les engrais fertilisants qu'elle ne cesse de jeter sur le rivage, obtiendraient de leurs terres des récoltes abondantes qui procureraient l'aisance, la richesse même, à des milliers de familles.

Nous laissons à M. le Dr Martin, député de Bonaventure, qui réside à Carleton, Baie des Chaleurs, et qui a parcouru nombre de fois les côtes de la Gaspésie, le soin de nous renseigner sur la fertilité de ces endroits, en publiant le remarquable discours suivant, qu'il a prononcé à une des Séances de la dernière Session de l'Assemblée Législative de Québec:

On me pardonnera si, pendant quelques instants, j'interromps les procédés de cette honorable Chambre, pour lui faire part de mes remarques et de mes observations sur les avantages qu'offre à l'agriculture, à la colonisation et aux industries ce vaste territoire de la Gaspésie, comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Mais je m'occuperai plus spécialement du comté de Bonaventure, parce que je me trouve en état de parler et de donner des renseignements avec une plus grande connaissance des lieux et des circonstances.

Depuis un certain nombre d'années, il n'y a pas à en douter, ceux qui m'ont précédé dans la carrière que je viens d'embrasser, se sont efforcés de faire connaître au public les avantages que présente cette partie importante de la province, et je ferai de mon côté, tout ce qui est en mon pouvoir, pour continuer cette œuvre, qui me paraît être, pour le moment, la plus urgente.

Il est reconnu qu'autrefois, les habitants de la Péninsule, se livrant presque exclusivement à la pêche, n'ont pu faire apprécier les richesses et les ressources que présentent les terres de cette partie du pays; mais, plus tard on s'aperçut qu'elles offraient de grands avantages pour l'agriculture et la colonisation. Aujourd'hui, l'on voit des hommes haut placés et des hommes bien connus dans le monde politique, faire des efforts inouïs, travailler avec générosité et courage, pour obtenir la construction du chemin de fer qui doit la parcourir dans toute sa longueur. Ce chemin semble être pour nous, nous ne craignons pas de l'avouer candidement, l'artère vitale de notre Péninsule.

A 1851, c'est avec plaisir que nous avons vu, l'année dernière, le gouvernement, avec toute cette honorable députation, comprendre l'importance de cette grande entreprise, en accordant à la compagnie une subvention généreuse. Et on me permettra, M. l'Orateur, de venir aujourd'hui payer aux membres de cette honorable chambre le tribut de reconnaissance auquel ils ont droit.

On dit souvent que la reconnaissance suit bien rarement la bienfaisance, mais il ne peut en être ainsi des habitants du comté de Bonaventure, car je suis certain d'être l'écho fidèle de leurs sentiments, en vous offrant un sincère remerciement. Mais, M. l'Orateur, si le gouvernement Chapleau et cette honorable chambre ont désiré contribuer largement au succès de cette entreprise, les habitants du comté de Bonaventure, de leur côté, ont voulu manifester publiquement leur zèle et leur empressement, en donnant gratis tout le droit de passage. Il faut espérer que tous ces grands sacrifices et que toutes ces démarches finiront par convaincre ceux qui ont toujours cru la chose non sérieuse.

Loin de moi, M. l'orateur, le désir de vouloir prêcher d'une manière exagérée en faveur de mon clocher, je veux exposer les choses telles qu'elles sont en réalité et au meilleur de ma connaissance.

Je crois que quelques notions géographiques ne seront pas ici déplacées.

La péninsule de Gaspé, formant la partie est de la province de Québec, est baignée au nord et à l'est par les eaux du fleuve et du golfe Saint-Laurent et au sud par les eaux de la Baie des Chaleurs.

Elle est divisée en trois parties par une chaîne de montagnes presque contiguës, qui forment une espèce de ceinturon non complètement fermé à son extrémité ouest. De temps en temps, ces montagnes semblent abandonner le chaînon ordinaire et s'avancer vers nos rivages pour montrer orgueilleusement leurs plus hautes cimes. D'autres fois, satisfaites du spectacle produit, elles s'éloignent vers l'intérieur, laissant à l'agriculture et à la colonisation de vastes et splendides plaines.

La première partie située au nord de la chaîne de montagnes, s'étend jusqu'aux rivages du fleuve Saint-Laurent, se prolongeant vers l'ouest dans le comté de Rimouski, et vers l'est dans le comté de Gaspé. Elle forme la côte nord de la péninsule. Craignant de donner, sur cette partie, des renseignements qui ne seraient pas tout à fait satisfaisants, je m'en abstiendrai.

La partie centrale comprise entre les deux chaînes de montagnes, est d'une très grande étendue et appartient en grande partie aux comtés de Bonaventure et de Gaspé, s'étendant vers l'ouest jusqu'à Ristigouche dans le haut du comté de Bonaventure, et descendant vers l'est jusqu'au bassin de Gaspé. C'est dans cette partie que se trouve la grande et belle vallée, appelée vallée de la Gaspésie. C'est là, M. l'orateur, que nous pouvons faire, si nous le voulons, de la colonisation sur une grande échelle.

Non-seulement il y a du terrain pour y établir des centaines de colons, mais aussi des milliers et des milliers de colons. Outre les avantages qu'offre cette vallée à l'agriculture et à la colonisation, nous pourrions encore retirer de ces belles et vastes forêts qui n'ont été visitées que par quelques hardis chasseurs, d'immenses richesses. Cela semble se comprendre trop facilement pour insister plus longtemps sur ce point. Ainsi, je me flatte que, dans un avenir qui n'est pas trop éloigné, on aura la jouissance de voir nos descendants, représentant le Grand Tracadigash et le grand Caspédia, venir eux-mêmes défendre en cette chambre leurs droits et leurs intérêts. J'ajouterai ici, en passant, que notre ligne projetée du chemin de fer de la Baie, nous sera d'une aide puissante en nous permettant de pénétrer plus à bonne heure dans cette grande et belle vallée de la Gaspésie.

Enfin, la troisième partie, située au Sud et se terminant au littoral de la Baie, forme actuellement la partie la plus habitée et la plus en culture dans le comté de Bonaventure. C'est dans cette dernière division que se trouvent ces paysages déjà assez bien connus et dont les voyageurs se plaisent à vanter, avec raison, les beautés et les avantages. C'est là sur ce beau littoral, assez mémorable par la descente et le séjour qu'y fit le grand Jacques Cartier, que les touristes peuvent trouver et goûter tous les charmes de la nature la mieux parée et la plus élégante, pour récréer l'homme fatigué du bruit et du vacarme des villes. Des rivières riches en poissons de toutes sortes, silhouettent cette partie de distance en distance.

Des places d'eau, d'un avantage exceptionnel, d'une beauté remarquable et qui, au dire des amateurs, laissent bien loin en arrière toutes celles qui ont été jusqu'à présent à la mode, se rencontrent dans plusieurs endroits, entre autres à Carleton, à New-Carlisle, Paspélinac, etc. Je ne peux omettre de mentionner le plaisir non à dédaigner d'une douce et aimable navigation sur les eaux paisibles de notre Baie. Ceux qui aiment les péripéties d'une navigation un peu agitée peuvent aussi facilement satisfaire leur désir. Si je ne croyais pas sortir du cadre que me trace la question qui nous occupe, c'est à dire l'agriculture et la colonisation, je vous parlerais aussi avec plaisir de nos beaux et nombreux bâteaux de mer, mais je me bornerai à l'espoir que nous avons de faire de Paspélinac, l'un des plus beaux ports de mer.

De plus, on voit dans cette partie de belles paroisses, où l'agriculture est très prospère et qui peuvent rivaliser avantageusement avec nos anciennes, nos belles et nos florissantes paroisses du haut de la Province.

Je puis dire, sans crainte de me tromper, que la Gaspésie en général, et le comté de Bonaventure en particulier, offre à la colonisation et à l'agriculture de très grands avantages. Sou-

sol est reconnu de première qualité, les céréales de toutes sortes y poussent et y croissent d'une manière prodigieuse. Les terres sont belles et surtout faciles à cultiver, je ne dirai pas dans toutes les parties du comté, mais dans le plus grand nombre d'endroits.

Nos montagnes recouvertes en général d'une couche épaisse de terre, et qui semblent au premier abord rebuter le colon, nous donnent un pâturage de première classe et rendraient par cela même très facile l'élevage du bétail. Et il est reconnu que les vapeurs salines, qui s'exhalent de la Baie, donnent à nos pâturages une qualité qu'on ne trouve pas dans les autres endroits de la Province; j'ajouterai que ce qui manque ailleurs au cultivateur, pour renouveler les ingrédients nécessaires à la fertilisation, la nature semble s'être plu à en gratifier le comté de Bonaventure. Tout le littoral de la Baie, avec les débris d'herbes salines et surtout par le goséon que la mer y dépose en grande quantité, nous donne un composé végétal précieux et d'une richesse immense, un an hareng, au capelan, à la plie et aux débris que donne la pêche de la morue et du homard. De plus, dans différents endroits, nous avons encore de grandes étendues de vase, contenant des débris organiques et autres ingrédients de fertilisation d'une puissance extraordinaire comme engrais. L'expérience nous a prouvé que 12 voies de cette vase suffiraient amplement pour un arpent de terre, et l'expression dont on se sert l'exprime bien, puisqu'on dit qu'il faut seulement la saupoudrer.

Il est facile de voir, par cette courte appréciation, que le comté de Bonaventure offre, outre ses attraités séduisants pour le touriste, des avantages réels pour l'agriculture.

Aussi suis-je heureux, M. l'orateur, de pouvoir dire que, depuis un certain nombre d'années, l'agriculture et la colonisation font des progrès remarquables dans le comté de Bonaventure. Outre les quatorze paroisses et cantons bien organisés, mais qui peuvent encore, pour la plupart d'entre eux, s'agrandir considérablement, nous possédons encore plusieurs nouvelles colonies qui progressent rapidement. Avec un peu d'encouragement, nous aurions le plaisir de voir doubler, tripler même le nombre de ceux qui vont chaque année grossir les rangs de ces courageux colons.

On ne permettra de manifester hautement le plaisir que l'on me ferait si, à l'exemple de l'honorable premier dont j'invoque le témoignage, les honorables membres de cette chambre veussent une fois faire connaissance avec les beaux paysages de la Baie des Chaleurs; je suis certain qu'ils s'en retourneraient convaincus de la vérité de mes remarques.

Il serait inutile de parler des immenses avantages que le comté de Bonaventure offre pour les industries de toutes sortes, après les informations si justes, données, l'année dernière, par mon prédécesseur, M. Riopel.

C'est une consolation pour nous, représentants de comtés agricoles, de constater et de pouvoir déclarer ouvertement que nos gouvernements et celui-ci en particulier, avec tous les honorables membres qui forment cette députatiion, à l'exception toutefois, de l'honorable membre pour Montréal-Centre, comprennent la nécessité et l'importance d'encourager par tous les moyens à leur disposition, l'agriculture et la colonisation.

Oui, M. l'orateur, pour une province nouvelle et essentiellement agricole, comme la province de Québec, l'agriculture et la colonisation doivent occuper la plus large part de notre attention. Un grand homme a dit, et je me permettrai de le répéter après lui, "c'est par la charrue que notre pays a été sauvé," et c'est par la charrue qu'il le sera toujours.

Voyons, M. l'orateur, quel noble rôle joue le colon dans notre beau pays et quelle belle mission est réservée à ceux qui sont chargés de le régir et de le gouverner. Nous tenons ses destinées dans nos mains, à nous de les faire belles et prospères. Encourageons donc l'agriculture, puisqu'elle est la plus sûre garantie, le soutien le plus généreux de notre peuple. Travailleons avec énergie, ne nous arrêtons pas aux premières difficultés, faisons promptement ouvrir des chemins dans l'intérieur de nos forêts, afin qu'on n'entende plus dire par nos jeunes gens: "que le gouvernement nous donne des chemins et nous irons nous établir sur ces terres."

N'ayons pas peur de voter pour cela des sommes aussi considérables que les finances le permettent. Et nous verrons bientôt ces immenses forêts, qui s'étendent encore au loin dans différentes parties de la Province, disparaître sous la hache du courageux colon, ce vrai patriote qui n'a pas peur d'arroser de ses sueurs le sol qui lui donne le pain de sa famille. Aussi plus tard il aura la consolation de voir les sueurs tombées de son front devenir autant de brillantes piastres d'or. Et nous, de notre côté, nous aurons le bonheur de voir nos jeunes gens, au

lieu de prendre le chemin de l'émigration ou plutôt de l'exil, rester dans notre pays, travaillant à s'y faire un avenir sûr et heureux.

M. l'orateur, si le rôle du colon est si noble, si beau, il ne faut pas croire cependant que tout est rose dans sa vie; elle est souvent dure, bien dure, pénible, bien pénible. Les intempéries des saisons lui enlèveront parfois toutes ses espérances, et il aura souvent la douleur de voir sa récolte presque entièrement détruite par la gelée. Alors quel espoir lui restera-t-il s'il ne peut avoir recours à ceux qui sont en état de pouvoir le soulager. Les colons sont les enfants chéris du gouvernement et il doit les protéger. Il doit leur venir en aide dans ces circonstances exceptionnelles, quand la main de la Providence s'appesantit d'une manière terrible sur ces pauvres malheureux.

Comment alors doit-il leur venir en aide? Est-ce en les encourageant à rester dans l'inactivité et en leur permettant d'attendre les bras croisés de quoi suffire à leur subsistance? Non, ce n'est point là ce que l'on demande; non, je ne veux pas encourager le système de quêter sans résultat pour l'avenir. Il peut les soulager et les aider à se relever des échecs désastreux qu'ils subissent, en mettant à profit l'argent qu'il leur destinera. En leur faisant, par exemple, améliorer des routes qui sont en très mauvais ordre, ou encore mieux en leur faisant ouvrir de nouvelles voies de communication, ou bien encore en leur donnant une somme pour chaque nouvel arpent de terre qu'ils défricheront et mettront en état de culture. Par ce moyen, tout en leur venant en aide d'une manière efficace, on travaillera au progrès de la colonisation.

En terminant, je ne saurais trop féliciter les membres de cette honorable Chambre, des sentiments vraiment patriotiques qui les animent, quand il s'agit de l'agriculture et de la colonisation. Devant cette importante question, tout esprit de parti semble disparaître, pour faire place à un accord parfait.

#### Plantation des arbres.

Nous ne doutons pas que grand nombre de cultivateurs se rendront à l'invitation qui vient de leur être faite de planter des arbres sur leur ferme, partout où ils le croiront avantageux, le jour de "la fête des arbres," indiqué par une proclamation de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

Pour que cette plantation d'arbres soit profitable, il faut la faire dans de bonnes conditions. Il n'est donc pas hors de propos de dire un mot sur cette opération.

On doit employer, pour la plantation, le plant le plus jeune qu'il est possible, parce qu'il prend plus facilement et pousse plus vite.

Quelquefois on plante en plein air de jeunes arbres qu'on a pris au milieu d'un bois, où ils étaient trop rapprochés ou même trop ombragés, pour que leur écorce ait pris une texture ferme; rien donc d'extraordinaire si, dans ce cas, l'on voit périr bientôt ces jeunes plants, dont le soleil frappe les jeunes écorces et les altère au point qu'elles se dessèchent en peu d'années.

Pendant la première année, il est bon d'envelopper leur tige de paille, etc., et de faire en sorte de leur mettre des tuteurs.

Il faut aussi avoir soin de remarquer de quelle nature est le terrain d'où l'on tire le plant, afin de le mettre dans un terrain semblable. On sait que certains arbres se plaisent dans des terrains humides, pendant que d'autres aiment des terrains élevés et même arides.

Après la reprise de ces plants, quelques soins sont nécessaires. On ôte aux pieds les mauvaises herbes qui y croissent, si elles sont de nature à nuire; il est aussi

nécessaire d'enlever ces plantes parasites, afin d'ouvrir le sol à l'air, à la chaleur et aux eaux pluviales.

On aime mieux, parfois se procurer des arbres au moyen de semis que par la voie de plantation, parce qu'en agissant ainsi on se procure de plus beaux arbres, ainsi qu'une végétation plus vigoureuse et plus durable à la fois.

Comme quelquefois on a à planter en plein champ, et qu'alors il serait aussi difficile que dispendieux de recourir au semis; on a recours au moyen suivant qui réunit tous les avantages:

On sème dans des caisses ou paniers remplis de terre bien préparée, les semences des arbres qu'on veut se procurer et l'on met ces caisses ou paniers en terre, dans un endroit sûr du jardin, où l'on n'aura pas à craindre qu'ils soient dérangés par les animaux. On ne laisse croître dans chacun qu'un seul plant, le plus beau.

Au moyen de ce semis, que l'on surveille et soigne pendant deux à quatre ans, on plante au printemps les paniers tels qu'ils sont, et les caisses entrouvertes, dans la fosse où l'arbre doit séjourner, c'est-à-dire dans la place qu'il devra occuper à l'avenir. Le plant ne souffre aucunement par cette méthode.

Comme les paniers ou les caisses sont sacrifiés, on les fait faire grossièrement de bois de peu de durée; ils en vaudront encore mieux, puisque plus faciles à briser, plus prompts à pourrir, ils n'opposeront pas d'obstacle au prolongement des racines ni à leur végétation.

Comme nos lecteurs le savent déjà, l'Hon. M. H. G. Joly a fait une étude toute particulière des arbres qu'il nous serait le plus avantageux de propager dans notre Province, et parmi ceux là il cite d'une manière toute particulière "l'érable à Giguères."—Ceux qui voudraient recourir au semis pour cet érable, pourront obtenir de la graine en s'adressant à Mlle C. Sylvestre, à St Barthelemy, P. Q. Voici à quel prix elle vend cette graine qu'elle expédiera par la malle, à ceux qui lui en feront la demande: 10 cts l'once, ou 75 cts par livre.

Il arrive souvent que des cultivateurs qui pourraient faire d'utiles plantations, en sont détournés par la crainte qu'ils éprouvent de ne pas obtenir eux-mêmes, ou de n'obtenir qu'après un laps de temps considérable, le fruit de leurs dépenses et de leurs travaux. Voici, d'après l'expérience de ceux qui se sont occupés de sylviculture et qui ont publié des traités sur les différentes espèces d'arbres forestiers, un état de la hauteur et de la circonférence de quelques arbres plantés à un âge marqué:

L'aulne, à 12 ans, a 35 pieds de hauteur et 12 à 16 pouces de circonférence;

Le noyer, à 25 ans, a 25 pieds de hauteur et près de 3 pieds de circonférence;

Le frêne, à 17 ans, a 24 pieds de hauteur et 2 pieds de circonférence;

Le pin, à 16 ans, a de 36 à 38 pieds de hauteur et 2 pieds 4 pouces de circonférence;

Le sapin, au même âge, a 30 pieds de hauteur sur 17 pouces de circonférence.

### Une manufacture de laine au Cap St Ignace.

Nous apprenons avec plaisir que M. E. Méthot, du Cap St Ignace, l'un des fils de feu M. Méthot, commerçant de bois qui a été si avantageusement apprécié pour son esprit d'entreprise, vient d'établir une manufacture de laine où il fabriquera toutes espèces d'étoffes, tweeds, flanelles, couvertures pour lit, etc.

Cette manufacture sera en opération dans quelques jours, et nous aurons encore occasion de donner de nombreux détails sur cette nouvelle entreprise, très avantageuse aux cultivateurs.

Depuis longtemps, on a fait des efforts pour établir une semblable manufacture dans cette partie de notre Province, et les cultivateurs doivent être fiers de voir aujourd'hui ce projet se réaliser. Les comtés de Montmagny et de l'Islet, qui depuis plusieurs années se font remarquer par l'attention toute particulière qu'on porte à l'élevage des moutons, grâce à l'exemple qui en a été donné par M. Eugène Casgrain, devront bénéficier largement de l'avantage qu'ils auront de faire fabriquer à leurs portes toutes espèces d'étoffes. Ce sera donc pour les cultivateurs de ces comtés et des comtés voisins, une raison de plus de travailler à améliorer les laines et régénérer le précieux quadrupède qui nous les donne. Puisse une louable émulation faire chez nous ce que l'on fait si avantageusement dans d'autres pays.

Il est absolument faux de croire que la rigueur de notre climat nuit à l'amélioration des laines et une régénération durable des moutons. M. Eugène Casgrain, qui a fait une étude constante de l'élevage des moutons, et cela depuis nombre d'années, a réussi à créer une race de moutons d'une flexibilité convenable à notre climat, et possédant une laine d'une grande finesse, et cela par des croisements judicieux et raisonnés.

Si la rigueur du climat opère sur un troupeau, il n'opère donc que d'une manière favorable; la nature, en effet, n'a pas pourvu les moutons d'une aussi épaisse toison pour les confiner en pays chauds. Elle semblerait au contraire les avoir formés uniquement pour les climats rigoureux. Aussi a-t-on transporté des troupeaux de moutons d'Espagne et d'Angleterre en Suède, pays beaucoup plus froid que le nôtre. Dans ce dernier pays, les moutons y prospèrent; et cette contrée est devenue, par la beauté de ses laines, l'émule des pays d'où elle avait tiré ses troupeaux.

Les véritables moyens de relever les bêtes à laine sont d'importer et de multiplier les bonnes espèces de béliers, de races choisies.

Les soins à prendre à l'égard des moutons, influent aussi beaucoup sur leur santé et la beauté de leur laine. Ces soins consistent: 1o. A parquer les moutons en plein air, comme on le fait en Angleterre; où on ne les tient à l'étable que lorsque la terre est couverte de neige; encore ne cherche-t-on alors qu'à les mettre à l'abri de l'humidité et nullement du froid, puisque ces étables ne sont que des toits soutenus par des perches; 2o. A tenir les moutons proprement; 3o. A donner aux moutons, surtout en hiver, du sel qui leur est très favorable et les préserve de maladies contagieuses. La quantité

suffisante est une livre de sel en huit jours, pour vingt moutons.

Voilà, après avoir régénéré la race de nos moutons, les moyens de la maintenir bonne et de nous procurer les laines nécessaires pour notre consommation et même pour l'exportation.

On se plaint de ce que la race de nos moutons canadiens s'est considérablement détériorée, et rien de surprenant que ce soit le cas puisque nous ne leur donnons pas les soins qu'ils exigent, soit à l'étable ou dans les pâturages.

La preuve que se sont les soins bien entendus qui maintiennent en bon état les races de moutons, c'est que la France pendant longtemps en possession de fournir de belles laines aux pays de l'Europe, se vit, dans le dernier siècle obligé d'en faire venir de l'étranger, pour alimenter ses manufactures. C'est que le pays voisin, l'Angleterre, avait amélioré ses troupeaux et qu'en France on les avait laissés dégénérer par le manque de soins. Le zèle de quelques hommes éclairés a depuis mis la France au niveau de ses voisins sous ce rapport, et aujourd'hui elle exporte de belle laine.

Il en sera ainsi dans notre pays, si les cultivateurs s'efforcent de seconder les vues de nos sociétés d'agriculture. Les sociétés d'agriculture des comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Témiscouata, Bonaventure, Portneuf et Chicoutimi ont fait de précieuses acquisitions de moutons dans le but d'améliorer nos troupeaux de moutons Canadiens; mais qu'on n'oublie pas que le meilleur moyen d'arriver au succès, c'est le soin à leur donner. Nous conseillons à nos cultivateurs de se procurer "Le petit traité sur l'élevage des moutons, par M. Eugène Casgrain." C'est un bon conseiller qu'on pourrait se procurer au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix de 15 centins.

### De l'importance des bonnes graines.

Quand on veut de bonnes récoltes, et naturellement on doit toujours en vouloir, il ne suffit pas d'avoir des terres de première qualité et des engrais à discrétion, il faut surtout avoir de bonnes semences. Du moment où les reproducteurs végétaux ne valent guère, on a beau les bien loger et les bien nourrir, les produits restent toujours médiocres. C'est comme avec les reproducteurs animaux. Lorsque ceux-ci sont de mauvaise souche, on n'en fait pas des bêtes d'élite en embellissant les écuries et en doublant les rations d'avoine ou de foin. Il s'agit d'abord de se les procurer de race irréprochable, et après cela viennent les bons soins et le bon choix parmi leurs produits. Nos éleveurs d'animaux le savent bien, et nous constatons avec plaisir le progrès qui se poursuit de ce côté. Quant à nos éleveurs de végétaux, c'est différent, ils n'attachent pas aux graines destinées à la multiplication toute l'importance qu'il convient de leur attribuer. Pourvu que la semence ait été convenablement nourrie et paye un peu de mine, ils s'en contentent, et sauf de très rares exceptions, ils ne prennent pas la peine de remonter à l'origine de cette semence; ils ne se demandent pas si elle sort d'une race choisie,

riche en qualités, et si elle a reçu les meilleurs soins de la part de ceux qui l'ont élevée pour la vendre.

Cette indifférence presque générale chez les hommes de la grande culture, est fort regrettable à tous les points de vue, et c'est justement pour cela que nous venons la combattre. Dans le jardinage, l'indifférence est moins marquée sans doute, mais elle l'est encore beaucoup trop, et ce que Philippe Miller écrivait il y a plus d'un siècle en Angleterre, n'a pas cessé d'être la vérité. Voici ses propres paroles :

— "Peu de personnes, disait-il, se donnent assez de peine pour conserver leurs graines : quelques-unes, faute de jugement, ne choisissent pas les meilleurs plants pour en tirer les semences ; d'autres, par cupidité, pour pouvoir recueillir une grande quantité de graines, laissent un grand terrain rempli d'une espèce particulière montée en semences, de sorte qu'ils recueillent indifféremment les bonnes et les mauvaises graines ; ce qui cause des plaintes continuelles de la part des acheteurs, et discrédite les marchands qui devraient bien tâcher de se mettre à l'abri de ce reproche."

Le conseil est honnête assurément, mais on ne l'a guère suivi jusqu'à présent. Nous ne connaissons, nous, qu'un moyen de sauvegarder les intérêts des cultivateurs, c'est de leur enseigner l'art de faire leurs graines sans le secours de personne. On ne les y amènera qu'avec difficulté, mais à force de patience et de bonnes raisons, on finira par les convaincre.

Jusqu'à ce moment, la question des graines reproductives n'a pas été soulevée sérieusement devant le public ; c'est à peine si, de loin en loin, on a daigné lui consacrer quelques lignes perdues au milieu d'ouvrages spéciaux.

Si le désir d'avoir de bonnes graines existe dans certaines limites, ce qui est incontestable, la connaissance parfaite de ces bonnes graines et l'art de les faire au besoin n'existent réellement pas dans nos campagnes. Du moment où la semence se recommande par l'apparence, on la tient pour excellente, mais les plus habiles peuvent s'y tromper et s'y trompent souvent. Le volume, la couleur, la mine avantageuse sont évidemment des signes dont il faut tenir compte, cependant il ne faut pas s'y fier absolument, car celui qui n'a pas vu la graine sur la tige ne saurait répondre de rien, et nous allons le démontrer.

Telle semence chétive, mais provenant d'une belle plante, nous reproduira fidèlement les principales qualités de cette plante, tandis que telle autre, semence superbe, récoltée sur une variété pleine de défauts, nous reproduira fidèlement aussi les défauts de cette variété. Encore une fois, nous ne sommes et ne pouvons être sûrs d'une graine quelconque, que si nous l'avons cultivée et soignée nous mêmes. Sa belle conformation n'a de valeur qu'autant que le semencéau répond à nos désirs. Un maigre grain de froment, sorti d'une belle race, nous donnera souvent un magnifique épi et de beaux grains, tandis qu'un grain irréprochable, trouvé par hasard sur une race usée, nous donnera un épi misérable et des grains sans valeur. Voilà ce que l'on ignore trop généralement,

Le choix des porte-graines devrait être la base de toute bonne agriculture, comme de toute bonne horticulture, car c'est de lui que dépend la forme et vraisemblablement la qualité des produits.

C'est par le choix des porte-graines que l'on a formé et fixé la plupart de nos meilleures races.

C'est par le choix des porte-graines que l'on a soutenu et que l'on soutient des variétés qui, sans cette précaution, s'abatardiraient vite.

C'est par le choix des porte-graines que l'on espère améliorer certaines espèces.

C'est par le choix des portes graines que l'on est arrivé à rendre hâtives des variétés tardives, et vice versa.

Et, en effet, c'est en choisissant bien les semencéaux à chaque génération, que l'on a pu faire, par exemple, dans l'espace de quatre ou cinq années, une carotte à grosse racine avec la carotte sauvage de nos terrains incultes. C'est en s'attachant à telle forme de racine, ronde ou longue, peu importe, que l'on est parvenu, à force de patience, à fixer des variations accidentelles, à en faire des races distinctes.

C'est en choisissant les meilleurs reproducteurs dans un champ à graines, épi par épi, nous dit le professeur Van Hall, c'est en faisant cueillir à la main les graines à semer, dans le jardin agronomique de Goningue, que beaucoup de variétés de froment, de haricots, etc., qui s'abatardissaient ailleurs, sont restées pures et constantes pendant quinze à vingt ans.

C'est en s'appuyant sur le principe de transmissibilité des qualités des reproducteurs, que M. Louis Vilmorin a choisi pour porte-graines de betteraves à sucre les racines les plus sucrées du tas, comme d'autres ont choisi les plus pesantes à volume égal, afin de créer une race particulièrement riche.

C'est en faisant un bon choix de porte-graines que l'on est arrivé, après une trentaine d'années à avancer d'un mois à un mois et demi la récolte du chou de Milan des Vertus, autrefois très tardive, et à créer les races précoces de pommes de terre et de bien d'autres légumes.

C'est également en choisissant les porte-graines parmi les sujets qui fleurissent en dernier lieu, et en continuant pendant un certain nombre d'années, d'après la même règle, que l'on crée des races tardives.

Or, rien que d'après ce qui précède, on peut se faire une idée exacte de l'importance du choix des porte-graines dans nos exploitations rurales, et de l'utilité d'un travail spécial sur la matière.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir une distinction entre les graines de la grande culture et les graines de l'horticulture ; nous aurons l'occasion d'en parler plus tard. Bornons-nous, quant à présent, à faire remarquer que les fleuristes poursuivent un but tout différent de celui que poursuivent les cultivateurs de céréales, de plantes fourragères, de racines, d'arbres et de légumes. Les fleuristes recherchent le plus ordinairement l'amoindrissement de la taille des plantes, l'abondance des fleurs, leur duplication, leur plénitude, les modifications de couleurs, les panachures, toutes choses qui ne s'obtiennent guère qu'en affaiblissant les races. Il est donc tout naturel

qu'ils tiennent pour bonne des graines qui ne vaudraient rien dans la culture des champs et du potager. Les fleuristes agissent sur des plantes tourmentées, profondément modifiées dans leur tempérament, affaiblies de toutes les manières, nourries à l'excès malgré cela, plus ou moins délicates, et tellement poussées hors des lois naturelles qu'elles arrivent souvent à la stérilité. Les cultivateurs des champs et des potagers veulent au contraire des plantes vigoureuses, bien développées, de beaux épis, de la feuille en abondance et de fortes racines, sinon dans tous les cas, au moins dans la plupart des cas. On voit d'après cela que les uns et les autres ne sont pas dans la même voie, qu'ils vont dans des directions opposées, et que les moyens dont se servent ceux-ci ne sauraient convenir à ceux là. Les producteurs de légumes ne se rapprochent réellement des fleuristes que lorsque les légumes en question sont cultivés pour leurs graines ou leurs fruits. Là, seulement, ils trouvent un certain avantage à affaiblir les races dans certaines limites.—*Traité des graines par P. Joigneaux.*

#### Comment nourrir les abeilles au printemps.

Un apiculteur indique dans le *Farmer's Advocate* le moyen suivant qu'il a adopté pour retenir ses abeilles dans leurs ruches; et les empêcher d'aller chercher leur nourriture au loin, dans les journées froides du printemps: ce qui est une occasion de perte d'un nombre considérable d'abeilles:

Prenez, dit-il, du sucre dans la proportion d'une livre de sucre que vous mêlerez à deux onces de farine et que vous ferez fondre, et mettez en pain comme on le fait pour le sucre d'érable. Il est alors humide et dur; cassez-le en morceaux que vous placerez dans les vides, à l'intérieur de la ruche.

Voici quel sera le résultat de cette opération:

Les abeilles s'attacheront avec avidité à cette nouvelle nourriture; le sucre sera converti d'abeilles. Par conséquent elles ne chercheront pas à quitter la ruche.

Si vous n'empêchez pas les abeilles de quitter leur ruche, par un temps froid, le printemps, vous en perdrez un grand nombre. Car alors, lorsque les abeilles vont butiner au loin, que le vent est froid, le soleil couvert par les nuages, elles deviennent engourdis et tombent sur le sol sans pouvoir se relever. J'ai connu des apiculteurs qui ont perdu la moitié de leurs abeilles, par cet accident, dans l'espace de quelques jours seulement. Si vous faites en sorte de garder les abeilles dans leur ruche, celle-ci conservera la chaleur qui lui est nécessaire pour entretenir la vigueur des abeilles.

Quatre pintes d'abeilles nourries de la manière que nous venons d'indiquer feront plus d'ouvrage que cinq livres d'abeilles. Cette nourriture ne les excite pas, mais leur donne de l'occupation à l'intérieur de la ruche et les empêche de sortir.

Dans les temps froids du printemps, lorsque le vent est froid, il est absolument nécessaire de retenir les abeilles dans les ruches. En prenant ces précautions, nous ajouterons un surplus de vingt-cinq livres d'abeilles par colonie, dans une seule saison. Il arrive

parfois que la saison du printemps est très favorable aux abeilles, et que les précautions que nous venons d'indiquer ne sont pas nécessaires. Ceux qui cultivent les abeilles pourront juger par eux mêmes quand il s'agira de ne pas permettre aux abeilles de butiner au dehors.

#### Bibliographie.

**PAILLETES D'OR.** *Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.* Cinquième série, recueil des années 1880-81-82, 1 volume in-18. Prix 13c. J. B. Rolland et fils, éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

C'est avec plaisir que nous accusons réception de la 5e série de ces pleuses pensées si justement nommées par l'aimable auteur de cette utile cueillette "Les Paillettes d'Or." Ces petits volumes si aimés de notre public n'ont pas besoin de recommandations; les quatre séries déjà publiées faisaient attendre avec impatience de tous les pieux lecteurs la 5e qui vient de paraître. Nous nous contenterons donc de citer les paroles de Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, dans la lettre qu'il a adressée à l'auteur.

"Mon cher abbé,

"On va se réjouir et je me réjouis le premier à l'apparition de la cinquième série de vos "Paillettes d'Or." Plus on en reçoit, plus on en veut recevoir; et Notre Seigneur ayant béatifié la faim et la soif de la justice, il est à propos de travailler à recueillir toujours plus nombreuses ces parcelles qu'on espère réunir en précieux lingots.

"Recevez, mon cher abbé, avec mes félicitations et mes remerciements, l'assurance de mon affectueux dévouement."

L'ouvrage est aussi revêtu de l'imprimatur de Mgr de Montréal. Nous sommes certain que ce volume recevra de tous le même accueil que ses devanciers.

On trouvera à la librairie J. B. Rolland et fils, les quatre premières séries des "Paillettes d'Or," reliées en volume, au prix de 65c.

#### Choses et autres.

— Nous accusons réception du numéro de février de *La Revue Canadienne*. En voici le sommaire: La justice criminelle sous la domination française, Edmond Lacroix.—Un pays qui renaît, S. Lenz.—La vallée des Ormets, J. Ansermoz.—Causserie scientifique, Séverin Lachapelle, M. D.—Le mariage de Lamotho Cadillac, T. P. Bédard.—Bibliographie, P. B. Mignault.—Une étrangère, Francis Barnett.—Revue politique, Gustave Lamothe.—Notes littéraires, Louis Laforce.

*Culture de la betterave à sucre.*—Nous avons eu le plaisir d'avoir aujourd'hui la visite à notre bureau de M. Ant. Cassavant, député de Bagot au parlement provincial de Québec.

M. Cassavant est chargé d'engager les cultivateurs des alentours de Berthier à faire, ce printemps, la culture de la betterave à sucre pour l'usine de Berthier qui reprendra ses opérations, si la quantité de betteraves cultivées est suffisante, sinon, l'usine sera transportée dans une autre localité.

M. Cassavant est celui qui a enseigné cette culture aux cultivateurs qui fournissent l'usine de Farnham, et qui donne à ces cultivateurs un revenu de \$80 à \$100 de l'arpent.

M. Cassavant explique les causes qui ont empêché la réussite de cette culture pour cette partie de la rive Nord du fleuve St Laurent. C'est, dit-il, 1o. La non-expérience de cette culture; 2o. Les personnes chargées d'enseigner les cultivateurs étaient étrangères au pays et ne connaissaient pas notre climat; 3o. Le manque d'instruments.

M. Cassavant s'obligea de venir enseigner les cultivateurs, leur fournir la graine GRATIS et paiera \$5.25 la tonne de 20,00 livres. Il demande un contrat pour l'année seulement. M. Cassavant est convaincu qu'une fois que les cultivateurs auront suivi ses enseignements, ils obtiendront de si beaux résultats qu'ils continueront cette culture comme font les cultivateurs des Townships de West.—*Courrier de Maskinongé.*



## RECETTES.

## Vinaigre de petit-lait.

Par le procédé suivant, on peut faire du vinaigre avec le petit-lait provenant soit du fromage, soit du caillé :

On expose au soleil ou sur un fourneau, une barrique ou un baril défoncé et placé debout ; on le remplit à moitié de petit lait fraîchement écoulé. On verse, dans une cuvette ou baquet, environ une pinte de petit lait dans lequel on délaie une once de miel commun par chaque trois pintes de petit-lait vidé dans la barrique ou baril, et on y verse un septième de whisky. On agite et on mélange le tout avec le balai neuf ; puis on couvre la barrique avec une toile un peu grosse. Il faut que la chaleur soit de vingt à vingt-trois degrés pour que la fermentation se développe promptement.

Les quatre premiers jours, on agite la liqueur avec le balai, de temps à autre : la fermentation s'opère bien et la liqueur passe du spiritueux à l'acide. Quand le liquide est devenu vinaigre, on le soutire et on le verse dans des cruches à la cave ; on les bouche bien, et la clarification se fait d'elle-même en peu de temps.

Ce vinaigre est bon pour les usages de la cuisine, mais il conserverait longtemps un arrière-goût de petit lait si on ne le parfumait pas. On y parvient en jetant dans le raisseau qui contient le vinaigre, des feuilles de sureau préalablement séchées, on y ajoutant un peu d'ail ou d'oignon.

## Crampes d'estomac.

Pour soulager les crampes d'estomac, faire chauffer entre deux plats un morceau d'écarlate ; l'arroser ensuite d'eau de Cologne, et l'appliquer très-chaud sur le creux de l'estomac. On fait aussi passer les crampes en avalant une cuillerée d'eau tiède dans laquelle on a mis cinq gouttes de laudanum. Cette dose est pour les adultes.

## ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de guano biphosphaté, à raison de quinze piastres la tonne, et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,  
Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

## A VENDRE

À LA

## FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE-ANNE.

De magnifiques veaux de race Ayrshire, de huit jours, quinze jours, etc., avec ou sans pedigree. Aussi : quatre taureaux Ayrshires d'un an, de deux ans, de trois ans et de quatre ans, avec ou sans pedigree.

On peut aussi se procurer au prix de \$1.60 le minot, une certaine quantité de biéde semence de choix et exempt de toutes graines étrangères.

S'adresser, à Ste-Anne de la Pocatière, au sousigné.

JOSEPH ROY,  
Chef de pratique.

26 avril 1883.

## PROPRIÉTÉ A VENDRE

À

## ST-ARSENÈ, COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

Une magnifique propriété de 9 x 30 arpents, à 2½ milles à l'Est de l'église de St-Arsène, avec maison, grange, fournil et autres dépendances : le tout presque neuf. Avec deux vergers, plus une magnifique érablière. L'eau est à commodité, soit pour la maison et les autres dépendances.

Conditions faciles. S'adresser au sousigné

HYPPOLITE LAPOINTE,

St-Arsène, Comté Temiscouata, P. Q.

26 avril 1883.

## A VENDRE

## BLE DE SEMENCE DU PRINTemps.

A VENDRE : blé de semence du printemps, à gros épis, à barbe, très productif et hâtif, variété "Golden Goose."

Prix par sac de deux minots pesant 120 livres \$3.60 avec le sac, livrable au dépôt du chemin de fer Intercolonial de St Roch des Aulnaies d'ici au 1er avril prochain ; payable comptant et en même temps que la commande. Adressez à :

DUPUIS & C<sup>ie</sup>,

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

15 mars 1883.

## A VENDRE.

Une magnifique propriété de 3 x 42 arpents, au 2<sup>ème</sup> Rang de la Paroisse de Ste Luce. Cette propriété a été louée l'été dernier à \$150 pour la saison.

A vendre à conditions libérales.—S'adresser à

THOMAS P. PELLETIER.

Trois-Pistoles.

29 Mars 1883.

## EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" :

"L'élevage du cheval ;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Le N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2<sup>e</sup> édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse ; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.